

## VERS UNE TYPOLOGIE DE LA QUALIFICATION COMME SUBJECTIVITÉ DANS LE LANGAGE. ETUDE EPISTEMOLOGIQUE.

Elena JOSAN, Veronica PĂCURARU

Catedra Filologie Franceză „Grigore Cincilei”

Studiul este axat pe analiza diferitelor viziuni teoretice asupra calificării ca fenomen al limbajului verbal și vizează stabilirea unei tipologii a calificării, prin prisma conceptelor epistemologice din spațiul lingvisticii franceze contemporane, care îi corespund. Totodată, accentul este pus pe relevarea trăsăturilor pertinente ale calificării, privite din unghiul raportului existent, în cadrul limbajului, dintre calificare și subiectivitate.

La qualification compte parmi les fonctions les plus importantes du langage verbal et elle occupe une des places importantes dans la communication verbale. Or, l'être humain en tant que locuteur y a toujours recours pour exprimer une attitude, une estimation subjective de ses propres actions, qualités ou défauts, ainsi que de celles des autres êtres humains - représentants de la communauté linguistique avec qui il se voit obligé d'interagir.

La présence massive de ce phénomène actuel dans l'usage quotidien, ainsi que la complexité de sa production expliquent l'intérêt particulier qu'il suscite chez les chercheurs, non pas uniquement par son rôle dans la communication comme processus spécifiquement humain, mais surtout sous l'angle des ressources linguistiques qui y sous-tendent, aussi que des mécanismes langagiers de sa production, et par les perspectives que son étude pourrait ouvrir dans l'apprentissage d'une langue, en l'occurrence, du français, où ce phénomène est très répandu et peut arriver dans des discours des types différents.

L'étude de la qualification anthropocentrique en l'occurrence, qui constitue une des caractéristiques du langage sous-jacente à la subjectivité, tout conforme à la nature du phénomène envisagé, s'intègre aux plusieurs domaines théoriques de référence, tels la sémantique et la grammaire fonctionnelle, la pragmatique, la sémiotique linguistique, l'analyse du discours, etc., qui dans la plus grande majorité constituent des branches de la linguistique s'intéressant aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant les mécanismes de leur production et le contexte pragmatique de leur fonctionnement.

Une analyse suivie des différentes études théoriques consacrées à la qualification comme particularité du langage nous a permis de faire remarquer quelques particularités de ce phénomène langagier. Ainsi, selon F.Brunot, la qualification langagière comporte avant tout le statut de *marque de la subjectivité dans le discours* [1, 46], et elle représente donc une opération sémantique par laquelle des propriétés sémantiques d'un élément-apport sont ajoutées aux propriétés d'une entité-support pour constituer une entité pourvue de la somme de ces propriétés [1, 46].

En conformité avec l'opinion partagée par la grande majorité des linguistes représentant des directions de recherche assez différentes, à savoir E.Benveniste, F.Brunot, C.Kerbrat-Orecchioni, J.Gardes-Tamine, A.J.Greimas, A.Reboul, J.Moeschler, P.Gherasim, A.Bondarencu, etc., dont certains ouvrages touchent au sujet de la nature et des particularités de la qualification, celle-ci devrait être considérée comme un phénomène langagier qui implique une représentation à plusieurs niveaux de la langue et, plus particulièrement, qui est présent comme propriété variée aux différents niveaux de la langue, pouvant s'actualiser à chaque niveau par des moyens spécifiques, y compris sous la forme de variantes stylistiques.

Se situant dans le lit d'une conception philosophique du langage, pour désigner le phénomène langagier en cause, le grammairien F.Brunot use dans son ouvrage *La pensée et la langue* du terme «caractérisation», qui, à ses dires, représente le fait de «noter les caractères, essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque» [1, 241]. Inscrits dans la même lignée conceptuelle, les auteurs de la *Grammaire d'aujourd'hui* voient dans la qualification langagière le fait d'«énoncer les qualités (ou propriétés) d'un objet» [2, 265].

Suivant une vision du phénomène exprimée en termes de stylistique, en particulier selon l'opinion de J.Gardes-Tamine, la «qualification» est «un procédé stylistique qui affecte la catégorie des adjectifs (ou de l'adverbe) et qui permet de donner des informations complémentaires sur les propriétés, les caractéristiques d'une personne, d'un objet ou d'une idée» [3, 113].

Les chercheurs qui se situent sur les positions d'une perspective sémantique dans l'étude de ce phénomène envisagent le processus de la qualification comme une opération sémantique par laquelle des propriétés sémantiques d'un élément ci-nommé «apport» sont ajoutées aux propriétés d'une entité ci-nommée «support», visant à constituer une entité pourvue de la somme de ces propriétés. En sus de cela, on essaie d'établir un rapport entre les diverses catégories logiques, linguistiques et discursives entraînées dans ce processus, soutenant l'idée d'une possible typologie à la fois des ressources linguistiques qui ont la capacité de constituer un support et un apport, et des relations syntaxiques qui peuvent relier le qualifié et le qualifiant. Cette particularité de la qualification est démontrée surtout dans les ouvrages linguistiques d'E. Benveniste, P. Charaudeau, C. Kerbrat-Orecchioni, A. Bondarenco etc.

Ancrée dans le lit d'une tradition grammaticale qui s'intercale dans la perspective de recherche sémantique, le linguiste P. Charaudeau postule qu'il y a une correspondance directe entre forme et signification et par là il aborde le phénomène en cause d'une façon particulière. Ainsi, dans sa *Grammaire du sens et de l'expression*, le processus de la qualification est analysé dans le contexte du fonctionnement des différentes parties du discours: d'une part de l'adjectif qui se trouve dans la sphère du nom, d'autre part de l'adverbe qui se trouve dans la sphère du verbe. Le linguiste met surtout l'accent sur le rôle spécifique que ces ressources linguistiques jouent dans l'expression de la qualification et propose une typologie de la qualification dont les prémisses sont de nature sémantique et grammaticale à la fois. Aussi traite-t-il, dans des chapitres différents, des divers outils et moyens grammaticaux qui tiennent du processus de la qualification, à savoir les propositions relatives, attributives, adjectivales, les compléments du nom, etc. En revanche, les différentes sortes d'adjectifs et d'adverbes se trouvent regroupés sous ces mêmes intitulés. C'est que, conformément aux principes de classement suivis par la grammaire traditionnelle qui consiste à mélanger des critères de forme et de sens, l'adjectif et l'adverbe sont pris comme des mots que l'on joint à d'autres mots pour en modifier le sens. Suivant cette démarche, P. Charaudeau octroie un large espace à la description de la qualification et, plus particulièrement, d'une procédure générale qui sous-tend à la qualification - la «propriété». Il définit donc les deux notions (i.e. la qualification et la propriété) qui se trouvent en liaison étroite, mettant en évidence les moyens linguistiques et les procédés formels qui permettent de les exprimer, ainsi que les particularités sémantiques qui s'attachent à chacun des deux phénomènes exprimés par les-dits concepts. Comme hypothèse de départ sur la qualification en tant que phénomène langagier, en l'occurrence sur la ci-nommée «qualification des êtres», le linguiste avance l'idée que «pour qu'un être existe, il faut qu'il reçoive une identité. Et cette même identité est le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit le monde» [4, 324]. Charaudeau délimite alors deux types de qualification, dont l'une consiste à nommer l'être en le localisant dans l'espace et en le situant dans le temps, et l'autre à le nommer en lui attribuant des qualités saillantes (pertinentes), des caractéristiques inhérentes. Par ailleurs, sous cet angle l'état civil identifie, par exemple, l'individu par ses date et lieu de naissance ainsi que par des signes particuliers (*yeux verts, front large, nez aquilin* etc.).

Pour souligner l'existence d'un rapport indéniable entre **qualification** et **propriété**, mais non pas pour en faire une distinction nette, Charaudeau définit la propriété comme une qualité particulière qui identifie (qualifie, *notre assertion*, E.J., V.P.) l'être à travers une manière d'être (*des yeux d'un bleu céleste*) ou une manière de faire (*Il travaille lentement*), et la qualification comme un processus qui consiste à attribuer une propriété à un être, en incluant celui-ci dans un nouveau sous-ensemble [Idem, 326]. Toujours dans la même perspective conceptuelle, pour détailler, P. Charaudeau délimite aussi deux types de **processus de qualification concernant les êtres**: processus de *qualification des êtres* qui correspondent au cas où les propriétés identifient l'être à travers ses états qualitatifs et processus de *qualification des faires* qui englobent les cas où les propriétés identifient l'être à travers ses actions et ses comportements. Et comme ces propriétés sont le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit la signification du monde, le linguiste conclut à juste titre qu'elles témoignent également du mode de vision que l'homme-sujet parlant projette sur les qualités des êtres.

Concernant les divers aspects que la qualification peut revêtir dans le discours, Charaudeau souligne la potentialité des trois visions émergentes: la **vision objective**, qui correspond soit à une perception physique des objets du monde, par le biais de leur forme (un récipient *rond, plat*), de leur couleur (des yeux *bleus, verts*), de leur position dans l'espace (une surface *horizontale/verticale*) etc., soit à une connaissance anthropologique des êtres de l'univers, par exemple, du point de vue de leur sexe (être *masculin/féminin*), de leur âge (*jeune/vieux*) etc., soit à une connaissance institutionnelle des traits d'identité sociale (homme *marié/célibataire*); la **vision subjective** qui correspond à un jugement de valeur que le sujet parlant porte sur

ce qu'il perçoit, et qu'il exprime à l'aide d'une appréciation positive ou négative pouvant s'exercer dans différents domaines, tels intellectif: appréciation qui concerne l'activité intellectuelle (des propos *logiques, contradictoires, rigoureux*); affectif: appréciation qui concerne les sentiments et les états d'âme d'une personne (une nouvelle *bouleversante, sensationnelle, triste/gaie*), ou les comportements psychologiques (un homme *énervé, agité, calme*); esthétique: appréciation qui concerne l'art et tout ce qui dans la nature est jugé par rapport aux canons de la beauté (*beau/laid, ancien/moderne*); éthique: appréciation qui concerne la morale, les codes de conduite, les devoirs (*bien/ mal, correct/ incorrect, poli/impoli*); pragmatique: appréciation qui concerne l'aspect utilitaire et pratique des actions humaines (*utile/inutile, pratique, commode, efficace, nécessaire*); la **vision objective relative** qui correspond également à une perception physique des objets du monde, compte tenu que celui-ci inclut une évaluation. Cette évaluation dépend d'un système gradué dont le critère sur des normes relatives au sujet parlant ou à un groupe social. C'est surtout le cas de la qualification qui porte sur les distances (*loin/près*), les dimensions des objets et des choses (*grand/petit, long/étroit*), les poids (*lourd, léger*), les mouvements (*rapide/lent*), et dont la principale caractéristique est qu'elle peut toujours être objet de contestation. Par ex.: «- *Tu trouves qu'il est lent ? - Oui. - Moi, je trouve qu'il est plutôt rapide*».

Ces considérations théoriques de P.Charaudeau pourraient servir comme épistèmes liminaires pour établir une distinction plus ou moins nette entre les deux catégories logico-sémantiques sous-jacentes à la subjectivité dans le langage – la **qualification objective** (qui s'actualise comme processus codique) et la **qualification subjective** (qui s'actualise habituellement comme processus inférentiel) et qui tiennent, respectivement, d'une sémantique dénotative et connotative, en d'autres termes d'une sémantique référentielle et inférentielle, dont l'interprétation implique la mise en œuvre dans une approche pragmatique du modèle du code ou du modèle de l'inférence.

A la fois, le linguiste P.Charaudeau constate l'existence de différents moyens et outils spécifiques pour exprimer la qualification dans le discours, dont les plus importants seraient, à son avis, la **définition**, représentant la formule de qualification la plus typique (comme, par ex.: *La femme est un ange, le désir étouffé dans l'œuf, le plaisir inexistant*. (H. de Balzac, p. 83)), et la **caractérisation**. Alors, pendant que la «définition consiste à inclure l'être qualifié dans un sous-ensemble qui joue un rôle classificatoire et qui est configuré à l'aide de l'auxiliaire «être» suivi d'un article, d'un nom et le plus souvent d'un adjectif» [4, 364], la «caractérisation [qui accuse au moins trois formes, *notre assertion, E.J., V.P.*] consiste à décrire une personne ou un objet par une qualité qui le caractérise en propre, de manière circonstancielle, ou de manière externe» [Idem]. Ainsi, la soi-disant *caractérisation en propre* qualifie un être par une qualité qui le définit de manière inhérente, indépendamment des circonstances, et elle est configurée à l'aide d'un nom ou d'un adjectif introduit par l'auxiliaire «être», comme, dans la séquence discursive suivante : *Mme Grandet était une femme sèche et maigre, jaune, comme un coing, gauche, lente...* (H. de Balzac, p. 84), d'un nom à construction prépositionnelle (*de+N, en+N*), ou d'une relative; la *caractérisation circonstancielle* qualifie un être par une qualité qu'il décrit de manière circonstancielle et qui se réalise à l'aide d'un adjectif construit ou non avec l'auxiliaire «être», d'un nom à construction prépositionnelle, d'une relative ou d'un participe: (par ex.: *La mariée est charmante après la noce, marchant avec son petit loup de velour noir et sa basquine à grandes franges...* (H. Bazin, p.17); la *caractérisation externe* qualifie un être, non plus par des qualités internes à celui-ci, mais par des éléments externes qui, soit se mettent en relation de dépendance avec celui-ci, soit le situent dans l'espace et dans le temps, soit décrivent une de ses actions, et elle s'exprime à l'aide du verbe «avoir» suivi d'un article et d'un nom (dans le cas de la dépendance), du verbe «être» suivi d'une construction prépositionnelle (dans le cas de la localisation et de la situation), ou à l'aide de relatifs, de constructions prépositionnelles, ou du participe (dans le cas de l'action).

Axée sur l'analyse du discours, plus particulièrement des interactions verbales, la théorie de la subjectivité dans le langage développée par C. Kerbrat-Orecchioni ajoute de nouveaux traits à la typologie de la qualification [5]. Alors, dans cette théorie la qualification est envisagée comme une catégorie du langage qui peut s'actualiser de deux manières, surtout en fonction de l'opposition subjectivité/objectivité qui favorise notamment la distinction entre «qualification de nature» et «qualification de circonstances». Et pour plus de clarté, l'auteur considère important d'éliminer l'ambiguïté des termes «objectif» et «subjectif», ce qui permet de faire plus aisément la distinction entre qualification objective (ou «qualification de nature») et qualification subjective (ou «qualification de circonstances»). Détaillant, la linguiste distingue d'une part la subjectivité

explicite qui s’oppose à la subjectivité implicite, et de l’autre part la subjectivité déictique qui s’oppose à la subjectivité affective ou évaluative. Alors, est «subjectif» tout ce qui est identique au sujet connaissant ou au «moi», et «objectif» tout ce qui ne lui est pas identique, c’est-à-dire tout ce qui constitue le «moi» et le «non-moi». En d’autres termes, le «subjectif» ou la réalité subjective n’est autre chose que le «sujet pensant», le principe intelligent, sensible et volontaire, et l’«objectif» ou la réalité objective est tout ce qui est le non-moi, soit matériel, soit immatériel. On constate à la fois que la subjectivité comporte un caractère graduel qui s’exprime par le biais des diverses ressources linguistiques qui y sous-tendent, telles les évaluatifs non axiologiques, les termes psychologiques et affectifs, les dénominations généralisantes, les dénominations «partiales», les dénominations euphémistiques, etc. Un des constats importants de C. Kerbrat-Orecchioni par rapport aux spécificités du phénomène langagier de la qualification concerne la ci-nommée «qualification axiologique» qui constitue l’expression de la subjectivité dans le langage

Suite à l’idée de C. Kerbrat-Orecchioni concernant la qualification en tant que subjectivité dans le langage, la linguiste O. Galatanu, dans le cadre de sa théorie sémantique des possibles argumentatifs (SPA), envisage la qualification surtout comme une opération sémantique désignée comme «axiologisation» et qui consiste en la «construction discursive de soi et du monde au travers du sens de l’argumentatif» [5, 313]. Or, considère la linguiste, «la qualification des différents éléments de sa signification peut convoquer des topoï à orientation axiologique positive ou négative. Les modificateurs qui s’organisent autour de la cause défendue par l’un ou l’autre des groupes «belligérants» construisent un monde où la *guerre*, par exemple, est perçue comme un phénomène moralement et politiquement positif, souhaitable même (ces côtés négatifs – la mort, la souffrance – sont occultés) : **«guerre d’indépendance/juste/de défense»**, ou au contraire (c’est le cas le plus fréquent de nos jours, où l’on commence à parler de la *guerre* comme d’une valeur négative, opposée à la valeur «universellement» positive de *paix*), un monde où la *guerre* est perçue comme un phénomène moralement et politiquement négatif : **«guerre raciale/de conquête/injuste** ou encore **une sale guerre»** [5, 38-39].

Le linguiste G. E. Sarfati situe la recherche de la qualification dans un cadre plus large, celui de l’analyse du discours, et il parle dans son ouvrage *Éléments d’analyse du discours* de la «qualification» comme expression de la subjectivité dans le langage, tout en mettant en évidence les ressources du code linguistique qui y sous-tendent, à savoir les substantifs et les adjectifs subjectifs, ainsi que les verbes qui constituent une «source d’évaluation» et qui s’organisent en trois grandes catégories modales, et notamment: les modalités expressives : *espérer, vouloir, craindre, souhaiter*; les modalités épistémiques : *considérer, trouver que, estimer, juger, avoir l’impression, être sûr, penser, croire*; les modalités déontiques qui regroupent des verbes exprimant la permission, l’obligation, l’interdiction [7, 25]. En réalité, ce ne sont que les verbes qui tiennent des modalités épistémiques qui ont le rôle des soi-disant verbes de relation ou métaverbes à valeur sémantique subjective et qui accomplissent la fonction discursive de «frayer la voie» au processus sémantique de la qualification.

En guise de conclusion, on doit constater que la qualification est un processus sémantique naturel et régulier assez complexe, qui découle de la raison de qualifier des sujets parlant.

Sous un aspect épistémologique, vu sa complexité, la qualification comme processus sémantique d’attribution d’une propriété ou de caractérisation est abordée dans le cadre de plusieurs disciplines conjointes, telle la sémantique et la grammaire fonctionnelle, la stylistique, l’analyse du discours, la sémiotique, la pragmatique, etc., ce qui fait possible de dresser une ample typologie de ce phénomène langagier et d’identifier certains mécanismes et ressources linguistiques de sa production. Toutefois, on constate encore une grande diversité d’opinions concernant la nature du ci-nommé phénomène, les mécanismes de sa production et de son interprétation. Dans une perspective axiologique, on constate que la qualification en tant qu’attribution de propriétés par un sujet parlant peut être objective ou subjective, à orientation axiologique positive ou négative; elle peut avoir un caractère graduel et le code linguistique offre aux locuteurs nombre de ressources à valeur subjective dont on use dans les opérations sémantiques de qualification.

La qualification anthropocentrique, comme marque de la subjectivité dans le langage, est un phénomène étroitement liée à la connotation, ce qui le rend difficile à définir car il recouvre des sens des mots indirects, subjectifs, culturels, implicites, etc. qui font que le sens d’un signe se réduit rarement à ce à quoi celui-ci fait référence. Il va de soi aussi que le phénomène de la connotation ne vient pas nécessairement du signe linguistique lui-même; or, il peut naître uniquement de la manière dont le signe est utilisé. Certains mots-signes portent en eux une valeur axiologique intrinsèque et ils sont donc des «marqueurs codiques» par excellence de la qualification; dans le discours, ils indiquent obligatoirement le point de vue subjectif du locuteur.

**Références:**

1. Brunot F. La pensée et la langue. – Paris: Gallimard, 1965.
2. Arrivé M., Gadet F., Galmiche M. La Grammaire d'aujourd'hui. – Paris: Flammarion, 1993.
3. Gardes-Tamine J. Pour une grammaire de l'écrit. – Paris: PUF, 2004.
4. Charaudeau P. Grammaire du sens et de l'expression. – Paris: Flammarion, 1993.
5. Kerbrat-Orecchioni C. De la subjectivité dans le langage. – Paris: Armand Colin, 1992.
6. Galatanu O. Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive, in Représentation du sens linguistique II. – Peeters: Louvain-la-Neuve, 2007.
7. Sarfati G.E. Eléments d'analyse du discours. - Paris: Armand Colin, 2005.

**Sources des exemples:**

1. Alain Robbe-Grillet. *La Reprise*. – Paris: Editions de minuit, 2001.
2. Hervé Bazin. *Vipère au poing*. – Paris: Presse Offset, 1998.
3. Honoré de Balzac. *Eugénie Grandet*. – Paris: Presse Offset, 1993.

*Prezentat la 30.09.2010*